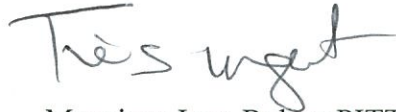


LA DIRECTRICE DU CABINET DE LA
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

LE DIRECTEUR DU CABINET DU
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

LA DIRECTRICE DU CABINET DU
MINISTRE DELEGUE A L'AGROALIMENTAIRE



Monsieur Jean-Robert PITTE
Président de la Mission Française du
patrimoine et des cultures alimentaires
1, rue Berbier du Mets
75013 Paris

Paris, le

10 OCT. 2012

Réf. : CC/5144

Monsieur le Président,

La ministre de la culture et de la communication, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et le ministre délégué à l'agroalimentaire tiennent à vous adresser leurs plus vifs remerciements pour la qualité du travail effectué par la Mission que vous présidez dans le cadre du suivi de l'inscription du repas gastronomique des Français au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Ce projet ambitieux qui a été couronné de succès nécessite une animation active afin de satisfaire aux exigences afférentes à cette labellisation.

S'agissant de l'étude qui vous était confiée pour établir les conditions favorables à l'émergence d'un équipement culturel permettant d'accueillir des manifestations contribuant à la promotion de ce patrimoine, vous avez pu susciter des candidatures potentielles dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé au printemps 2012. Ces marques d'intérêt démontrent s'il en était besoin l'enjeu que représente la gastronomie pour nombre de villes et de régions françaises.

Six propositions de Cités de la gastronomie ont ainsi émergé, chacune avec ses spécificités et ses publics potentiels. Sur la base des dossiers déposés et suite à l'audition que vous organisez le 15 octobre, nous vous remercions de nous fournir une première analyse de ces projets d'ici le 30 octobre. Cette analyse s'attachera notamment à faire ressortir pour chacun des projets, les points forts et points faibles quant à leur ambition nationale et internationale, leur aptitude à défendre et promouvoir la gastronomie française, leur capacité à attirer des publics nombreux et divers ainsi que la viabilité du

modèle économique sur lequel ces projets s'appuient. Vous pourrez, pour effectuer cette analyse, vous appuyer sur une commission rassemblant des compétences diverses en lien avec la gastronomie française.

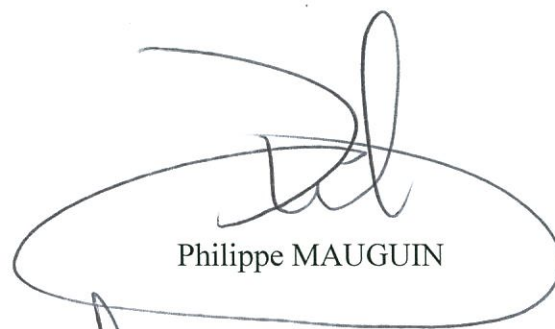
Au vu des conclusions de cette analyse, vous proposerez aux ministres d'ici le 30 novembre, des modalités de sélection et un calendrier de mise en œuvre afin de définir plus précisément le contour et les éventuelles modalités de soutien du projet par le Gouvernement dans les délais impartis par l'Unesco.

Vous veillerez par ailleurs à rappeler aux candidats, lors de leur audition le 15 octobre, l'objectif de celle-ci et le cadre dans lequel cette étape s'inscrit.

Vous remerciant à nouveau de votre investissement dans ce projet, soyez assuré, Monsieur le Président, de notre considération la plus distinguée.



Laurence ENGEL



Philippe MAUGUIN



Caroline LEBOUCHER